



HAL
open science

Puissance publique et guerre civile : les échecs du baron de Terride en pays toulousain au temps des guerres de Religion

Pierre-Jean Souriac

► **To cite this version:**

Pierre-Jean Souriac. Puissance publique et guerre civile : les échecs du baron de Terride en pays toulousain au temps des guerres de Religion. Fabienne Bock, Geneviève Bühler-Thierry, Stéphanie Alexandre. L'échec en politique, objet d'histoire, L'Harmattan, pp.17-33, 2008. halshs-00491573

HAL Id: halshs-00491573

<https://shs.hal.science/halshs-00491573>

Submitted on 13 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Puissance publique et guerre civile
Les échecs du baron de Terride en pays toulousain au temps des guerres de Religion

Colloque L'échec dans l'Histoire – Marne-la-Vallée, 26-27 mai 2005

Pierre-Jean Souriac

Fabienne BOCK, Geneviève BÜHRER-THIERRY, Stéphanie ALEXANDRE (ed.), *L'échec dans l'histoire, Université de Marne-La-Vallée, 26-28 mai 2005*, Paris, L'Harmatan, 2008, p. 17-34.

Au début du mois d'octobre 1569, à Eauze, au cœur de la Guyenne, mourrait Antoine de Lomagne, baron de Terride. Il était alors doté du titre de *commandant l'armée pour la réduction du pays de Béarn en l'obéissance et protection du roi*¹. Il avait donc la responsabilité d'un lieutenant du roi, fonction qui aurait dû couronner une carrière de service militaire de la monarchie mais qui s'acheva par une mort sans gloire dans les geôles du chef de guerre protestant Gabriel de Montgomery. Cet adversaire en revanche avait pour sa part acquis une renommée remarquable grâce à sa chevauchée victorieuse dans les terres patrimoniales de la famille de Navarre qui s'était conclue sur une victoire finale contre Terride. Qui se souvient de ce baron gascon au profil pourtant si comparable à celui de Monluc ? Qui pleura la mort de ce vieux capitaine des guerres d'Italie rentré en France pour se plonger dans le tumulte des guerres de Religion ? Si on cherche son évocation sous la plume des poètes de son temps, on ne la trouve que sous un angle dépréciatif, à l'image du dramaturge François de Chantelouve qui ne l'évoque que pour mieux valoriser son adversaire en des vers acides et peu flatteurs :

En parlant de Montgomery il écrivait :
Il me souvient, ô grand Montgomery
Que tu tuas non seulement Henri [Henri II tué lors d'un tournois]
Mais que tu as aussi par ta prudence
Fait aux Papaux vaillante resistance.
Il me souvient que dessous ton harnois
As regagné le pays Béarnois
Et surprenant par prompte diligence
Du Terridin la superbe arrogance
Tu le rendis d'assiégeant assiégé
*Et dégageas Navarrin engagé.*²

Pourtant, Chantelouve fait partie de ces auteurs qui justifièrent les massacres de la Saint-Barthélemy en dénonçant les exactions des chefs de guerre protestants : même sous

¹ Arch. dép. Haute-Garonne, C 3509/159 : commission signée de Terride du 6 avril 1569. Titre exact : *Antoine de Lomagne, seigneur et baron de Terride, vicomte de Gimões, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante homme d'armes de ses ordonnance, commandant l'armée pour la réduction du pays de Béarn en l'obéissance et protection du roi.*

² François de Chantelouve, *La tragédie de feu Gaspard de Coligny*, Keith Cameron (ed.), Université d'Exeter, 1971.

sa plume pourtant procatholique, la mémoire laissée par Terride n'est que celle d'un échec cuisant intervenu durant l'été 1569. Terride apparaît ainsi à l'historien comme une sorte d'anti-Monluc, appartenant à une même génération, ayant mené une même carrière italienne et française, avec des origines sociales et géographiques identiques, mais ayant laissé une imprégnation de la mémoire historique radicalement différente. Blaise de Monluc a pu écrire et justifier son action dans un contexte de guerre civile peu flatteur pour toute action guerrière. Terride servit sans sourcilier les choix politiques des rois et de Catherine de Médicis, liant son sort aux désastres de la politique royale de coexistence religieuse qui caractérise cette première décennie de conflit. Il ne chercha pas à justifier ses choix, en capitaine anonyme d'une cause perdue, et il sombra par conséquent dans un oubli lié à l'échec même de cette politique.

Ainsi, la réflexion sur l'échec autour de la personne du baron de Terride implique plusieurs niveaux d'analyse qui s'interpénètrent. Il s'agit d'abord d'un échec individuel, ce noble provincial ne put réussir à perpétuer le souvenir de son nom, à marquer les générations futures de ses faits d'armes. Ensuite il s'agit de l'échec d'une option politique de l'Etat, celle de l'apaisement des tensions religieuses entre catholiques et protestants apparues à la fin de la décennie 1550. Le contexte général de l'action de Terride met en scène les efforts désespérés de la puissance publique pour venir à bout d'antagonismes religieux trop prompts à se transformer en guerre civile. Son action s'inscrit donc dans un temps d'invention d'une coexistence religieuse à l'intérieur du royaume de France, situation nouvelle liée à l'émergence d'une minorité réformée capable de défendre sa différence³. Une solution plus ou moins pérenne fut trouvée grâce à l'Edit de Nantes en 1598, mais c'est un enjeu qui intéressa les gouvernants bien avant dans de longs balbutiements sanglants et ponctués d'échecs. Nous sommes donc dans une situation où une trajectoire individuelle rejoint une trajectoire d'Etat, les deux logiques scellant le destin tragique d'un noble gascon qui ne fit que son devoir sans en tirer aucune gloire et sans s'apercevoir que la cause royale le conduisait à sa perte.

La vie de Terride se déroula dans un territoire où l'émergence des Eglises réformées avait eu lieu comme ailleurs en France entre 1555 et 1560, et leur affirmation publique au tournant des années 1560⁴. S'étaient alors formées dans ce Midi français de véritables frontières confessionnelles qui furent quasiment inchangées d'un terme à l'autre des guerres de Religion. Les points forts catholiques dessinaient une diagonale allant du Piémont pyrénéen à l'Albigeois en passant par la haute vallée de la Garonne. S'y trouvait le comté de Comminges, petit pays d'Etats où les réformés ne vinrent jamais s'installer. Au cœur de cette diagonale, dominait la ville de Toulouse. De 1562 à 1596, d'une émeute urbaine à l'engagement ligueur, la ville, soutenue en cela par son Parlement, fut le fer de lance d'un catholicisme régional particulièrement intransigeant. Enfin, au Nord du Midi toulousain, Albi et son plat pays faisaient également figure de bastion catholique. Le protestantisme s'enracina plus fortement autour de quatre régions : Montauban et son plat pays ; le Castrais ; le comté de Foix avec deux places fortes majeures, Le Carla et Le Mas-d'Azil ; et enfin le Béarn, terre souveraine appartenant à la famille d'Albret-Navarre. Cette partition territoriale s'établit dès 1562, et ces pôles antagonistes ne furent jamais remis en cause malgré les conflits. La guerre se déroula essentiellement dans les zones de marges, dans un Lauragais instable à l'est de Toulouse, entre Albigeois et Castrais, dans la zone orientale de la Gascogne autour de L'Isle-Jourdain et en Béarn.

³Olivier Christin, *La paix de religion, l'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, coll. Liber, 1997.

⁴Janine Garrisson, *Protestants du Midi, 1559-1598*, Toulouse, Privat, 1980.

Dans ce Midi français déchiré par les guerres civiles, nous allons donc suivre les traces d'un des chefs militaires royaux de 1561 à 1569. Plus qu'une trajectoire individuelle, il s'agit de dégager l'histoire de l'échec d'une pacification intérieure du royaume au cours de la décennie 1560 alors que protestants et catholiques avaient décidé de se déchirer. Cet échec du maintien de la paix civile procède de l'incapacité de la puissance publique à maintenir l'ordre malgré trois politiques différentes. Elle tenta d'abord d'encadrer une régulation de la coexistence entre les confessions ; ensuite elle encouragea des opérations ponctuelles de maintien de l'ordre confiées aux cadres régionaux, c'est-à-dire les principaux nobles ; enfin, elle se résolut à solution brutale avec l'envoi d'armées opérationnelles. Terrible participa à ces trois phases et incarne ces tentatives avortées d'une solution à la guerre.

Pacifier par l'homme de guerre

Après la mort d'Henri II et de son premier fils François II, la régente Catherine de Médicis s'engagea sur les sentiers d'une politique de *tolérance civile* inspirée par son chancelier, Michel de L'Hospital⁵. L'ambition était simple : en attendant que les questions religieuses soient tranchées par des autorités compétentes, l'urgence pour le dirigeant civil était de recomposer l'unité du corps politique et donc d'intégrer légalement les protestants au royaume. Il s'agissait donc de dépasser les récentes tensions issues de l'affirmation publique d'une nouvelles minorité dans les villes française et les affrontements qu'elle avait suscités, notamment à la suite des mouvements iconoclastes huguenots, des diverses formes d'émeutes, et même des conjurations comme celle d'Amboise au cours de laquelle les principaux chefs protestants avaient cherché à s'emparer de la famille royale. Le mécanisme s'enclencha dès l'été 1561, lorsque le gouvernement publia l'édit de Juillet qui interdit toute assemblée en public et tout port d'armes, mais recommanda aux officiers du roi une prudence et une modération dans les poursuites pour hérésie. S'amorçait ainsi un effort législatif pour limiter les mesures répressives à l'égard des réformés. Ce fut une première étape dont l'issue fut l'Edit de Janvier 1562 organisant la coexistence religieuse en reconnaissant un droit de culte limité aux réformés⁶.

Ainsi, entre l'été 1561 et l'hiver 1562, l'objectif de la cour fut d'éviter un embrasement général du royaume par une dégradation des situations locales, avant que ne soit publiée la grande loi en théorie fondatrice d'un nouvel ordre politico-religieux. Or, les contextes régionaux étaient déjà passablement dégradés ce qui limitait l'action législative du gouvernement de Catherine de Médicis. Les lois encore timorées du gouvernement étaient appropriées par ceux qui devaient les appliquer, les officiers de justice provinciaux notamment, avec comme finalité un usage polémique dans les querelles religieuses locales. A Toulouse, le Parlement de la ville s'était déjà taillé une solide réputation de pourfendeur d'hérétique alors que dans d'autres villes comme Montauban ou Lectoure, le milieu même des juges royaux était probablement le plus touché par les idées calvinistes⁷. Les relais de la politique royale n'étaient donc pas toujours en accord avec les objectifs de la reine mère, du moins dans la mise en place d'une politique de coexistence et la cour dut faire le choix de

⁵Arlette Jouanna, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, R. Laffont, coll.Bouquins, 1998, p. 101.

⁶ André Stegmann, *Les édits des guerres de Religion*, Paris, Vrin, 1979, p. 8 : édit de Saint-Germain – 17 janvier 1562.

⁷ Joan Davies, "Persecution and Protestantism : Toulouse, 1562-1575", *The historical Journal*, 1979, n° 22, p.33.

passer outre ces tensions locales pour arriver à imposer ses choix. Elle le fit en envoyant des individus en province dotés de tous les pouvoirs pour maintenir la paix et le repos public. Il s'agissait ainsi de commissaires dotés d'une autorité de lieutenant du roi avec une compétence supérieure à celle des tribunaux locaux à l'exception du Parlement. Sur leur commission, il était explicitement écrit qu'ils étaient chargés d'une mission de maintien de l'ordre dans un contexte reconnu d'affrontements confessionnels. Ainsi, Catherine de Médicis envoya le cardinal de Strozzi à Albi avec la double charge d'évêque et de lieutenant du roi : c'était un lointain cousin, apparenté à l'un des principaux chefs de guerre du temps, lui-même aguerri au métier des armes et homme à poigne placé à la tête d'un diocèse où il fut contraint de résider⁸. Elle envoya François d'Ambres à Castres dont il était natif, lui-même étant un chef de guerre expérimenté et à l'assise locale reconnue⁹. Elle envoya également Terride dans la sénéchaussée de Toulouse pour sa première mission d'importance dans les guerres de Religion¹⁰. Ainsi, le choix d'utiliser Terride pour pacifier un petit pays ne fut pas isolé, mais au contraire, il procède d'une politique générale visant à implanter localement des hommes à l'autorité reconnue et capables de s'imposer aux institutions locales.

Terride reçut sa commission le 6 août 1561. Dans son contenu, il n'était pas question d'affaires religieuses, mais simplement de concorde civile et de surveillance de tout risque d'émotion. Le choix de Terride était dicté par un double intérêt. Le premier était son expérience au fait des armes et son éventuelle renommée à l'époque. Entré dans les armes comme lieutenant de Galiot de Genouillac, il était depuis 1549 gouverneur de Pignerol en Italie, charge qu'il occupait encore en 1560 juste avant de rentrer en France¹¹. Capitaine de compagnie d'ordonnance, il s'était ainsi illustré sur les champs de bataille italiens, et c'était probablement un homme mûr et expérimenté d'une cinquantaine d'années qui se présentait à Toulouse pour empêcher que la discorde religieuse dérive en discorde civile. Le deuxième intérêt pour Catherine de Médicis dans la nomination de Terride résidait dans son enracinement méridional. Il était natif d'un petit pays au nord-ouest de Toulouse, la Lomagne, dont il portait le nom. Le sachant issu d'une famille gasconne connue au moins depuis le XIII^e siècle, la régente pouvait espérer qu'il bénéficiait d'un crédit auprès de l'aristocratie locale et ainsi des élites toulousaines.

Le problème est que Terride ne sut pas s'imposer aux puissantes familles toulousaines et qu'il fut instrumentalisé par les acteurs des conflits locaux¹². Il se présenta à Toulouse le 31 août, soit trois semaines après sa nomination. Les capitouls lui refusèrent l'entrée de la ville arguant des privilèges toulousains selon lesquels la ville était exempte de gouverneur et de garnison. Argument classique d'une cité qui refusait de voir le passage de soldats dans ses

⁸ Arch. dép. Haute-Garonne, B 1906, f°57r-v : renouvellement de la commission de Laurent de Strozzi comme lieutenant général du roi en l'absence d'Anne de Montmorency et de Guillaume de Joyeuse – 1^{er} juin 1562.

⁹ BnF., Fr. 15875, f°166r : lettre de François de Voisins, baron d'Ambres, à Catherine de Médicis sur la situation dans le Castrais – 6 août 1561.

¹⁰ BnF., Fr. 15875, f°225r : lettre d'Antoine de Lomagne baron de Terride à Catherine de Médicis sur la situation dans la sénéchaussée de Toulouse – 6 août 1561.

¹¹ BnF., PO. 1735 : papiers de la famille de Lomagne.

¹² Ensemble des pièces concernant la nomination de Terride : arch. dép. Haute-Garonne, B 54, f°798-802 : remontrance des capitouls au Parlement contre la venue de Terride et récit de l'entrée de Terride au Parlement avec remise des lettres closes du roi le commettant à Toulouse pour faire exécuter le nouvel édit touchant la religion – 1^{er} septembre 1561 ; BnF., Fr. 15875, f°172r-v : lettre du clergé de Toulouse à Catherine de Médicis demandant le maintien de Terride – 8 septembre 1561 ; BnF. 15875, f°225r : lettre de Terride à Catherine de Médicis – 8 septembre 1561 ; BnF. 15875, f°227r : lettre de Terride à Catherine de Médicis – 8 septembre 1561 ; BnF. Fr. 15875, f°336r : lettre de Terride à Catherine de Médicis – 9 octobre 1561 ; arch. mun. Toulouse, AA 18/76, p. 114 : arrêt du Parlement et remontrance aux capitouls sur l'installation de Terride à Toulouse – 7 octobre 1561.

murs, il était cette fois détourné par les capitouls afin de s'opposer à l'entrée d'un lieutenant du roi qui n'avait pas expressément pour ordre de mettre la ville en défense. Si les élites toulousaines étaient en général unanimes pour dénoncer de telles ingérences militaires, à cette occasion, elles se divisèrent : le clergé écrivit plusieurs lettres au roi à l'automne 1561 pour dénoncer le comportement des capitouls et réclamer le maintien de Terride dans son poste. Ce dernier reçut également le soutien du Parlement de la ville qui rendit deux arrêts imposant aux capitouls de le recevoir. Ainsi, autour de l'acceptation ou non de Terride, les tensions au sein de la cité furent ravivées, transposant le problème religieux en problème politique plus classique entre institutions rivales¹³. Les capitouls qui incarnaient la branche modérée de la ville, voire réformée, s'affirmèrent comme les défenseurs des libertés urbaines et les seuls habilités à maintenir l'ordre dans leur cité ; le Parlement et le clergé qui eux incarnaient à Toulouse une sensibilité radicale de l'intransigeance catholique cherchèrent à montrer Terride comme l'homme de la situation, celui qui rétablirait l'unité confessionnelle. Dans un cas comme dans l'autre, les intentions initiales de Catherine de Médicis furent complètement détournées et vidées de leur sens, Terride n'étant plus le pacificateur espéré, mais un pion supplémentaire dans l'affrontement local. Ainsi, il reçut de la cours plusieurs ordres contradictoires : arrivé le 31 août, il dut rentrer chez lui le 9 septembre faute de l'accord des capitouls et dans l'attente d'un arbitrage royal ; le 23 septembre, il recevait une lettre du roi annulant sa mission suite à une requête des magistrats municipaux toulousains qui minimisaient les tensions toulousaines ; le surlendemain, le roi lui écrivait à nouveau pour qu'il retourne à Toulouse, suite cette fois-ci à une délégation du clergé le suppliant de maintenir Terride en fonction ; le 7 octobre, le Parlement ordonnait aux Toulousains de le recevoir.

Terride échoua complètement dans sa mission et ne laissa empreinte sur les destinées de la ville. La mémoire de la ville ne conserva ni règlements militaire, ni commission ou sentence qui auraient pu montrer une éventuelle activité sur la cité. A la lecture des archives municipales, il semble avoir été véritablement transparent durant la période de sa commission, alors qu'ailleurs, à Albi notamment sous Strozzi, il est possible de mesurer le poids administratif que put exercer un lieutenant du roi à cette époque. La suite des événements consacra cet échec, car il ne sut pas prévenir la détérioration du climat urbain caractéristique de l'automne-hiver 1561-1562, temps théorique de son action : augmentation des affrontements urbains, véritable armement des protagonistes politiques et enfin coup de main protestant sur la ville en mai 1562. Ce dernier événement fut suivi d'une semaine de combats de rue qui se conclut certes sur le triomphe des catholiques intransigeants, mais plongea la cité dans près de quarante ans de guerres civiles¹⁴.

Cet échec s'explique essentiellement par un fait : Terride n'était pas l'homme à envoyer à Toulouse à ce moment là. Il manqua cruellement de réseaux de soutiens au sein de la ville, réseaux qui auraient pu faire accepter sa présence. Manifestement, Terride ne disposait pas d'alliés importants au sein de l'élite marchande toulousaine, et il braqua immédiatement contre lui le corps de ville. Or, en observant la suite des événements toulousains, les motifs évoqués par les capitouls pour s'opposer à Terride s'avèrent avoir été fallacieux, car ce même corps de ville accepta peu après l'entrée d'un gouverneur dans la ville, mais cette fois-ci un homme de l'entourage de Monluc bien plus intégré au milieu

¹³ Robert A. Schneider, *Public life in Toulouse, 1463-1789. From municipal republic to cosmopolitan city*, New York, C.U.P., 1989.

¹⁴ Mark Greengrass, "The anatomy of religious riot in Toulouse in may 1562", *Journal d'Histoire ecclésiastique*, 1983, n° 34, p. 367-391.

toulousain¹⁵. Ainsi, Terride n'était probablement pas le bon individu à placer dans Toulouse à cette époque, et son action fut alors complètement nulle parce qu'il ne sut pas introduire un minimum de consensus. Le projet politique de coexistence vola donc en éclat à Toulouse et ailleurs, son esprit étant refusé par des hommes qui rejetaient autant tout effort de conciliation que toute résolution extérieure décidée depuis Paris. Ce fut un échec pour Terride et Catherine de Médicis, mais pas pour les milieux intransigeants toulousains qui virent dans l'irruption de la guerre civile le moyen d'imposer par la force leur opinion.

Un noble de province au service du roi

Le premier visage qu'offre la trajectoire de Terride est donc l'échec d'une politique de coexistence qui serait passée par l'empêchement de tout trouble civil grâce à une délégation d'autorité du roi. En dehors de cette mission précise, Terride incarne un deuxième moyen d'action de l'autorité sur ses provinces : le pouvoir d'encadrement d'un noble sur les terres dans lesquelles il réside et exerce un pouvoir de domination lié à son rang. Nous l'avons déjà vu, Terride est un homme du Midi toulousain, un gascon au passé nobiliaire et militaire reconnu, situation qui lui confère une autorité naturelle qu'il se devait d'assumer en participant à l'encadrement de la société civile¹⁶. En plus de cela, Terride était capitaine de compagnie d'ordonnance, c'est-à-dire d'une petite troupe de 70 individus composant l'élite de la chevalerie française, cavalerie lourde recrutée en théorie exclusivement dans les milieux nobiliaires. Cette double identité de noble et de chef de guerre lui donnait un rôle essentiel de pivot dans l'encadrement et la surveillance de la région, incarnant par sa naissance et les charges qu'elle lui permettait d'exercer une autorité informelle, sans commission ou lettre patente, mais reconnue et admise. C'était un pouvoir de domination tacite qui eut son rôle à jouer dans les tentatives de préservation de guerre civile.

Le principal levier dont pouvait jouer Terride pour faire admettre son autorité de noble méridional était l'installation autour de Toulouse de sa compagnie d'ordonnance. En temps de paix comme en temps de guerre, cette petite troupe n'était pas licenciée et stationnait en permanence dans un quadrilatère très réduit autour de Toulouse : Castres – Lavaur – Montech – Grenade-sur-Garonne – Beaumont-de-Lomagne¹⁷. L'espace privilégié de garnison s'étendait donc sur les terres d'origine du capitaine, ce qui permettait à ce dernier d'être toujours avec ses hommes lors des revues, assumant pleinement sur le terrain son rôle de capitaine du roi. Ainsi, sans posséder de charge particulière de commandement sur un territoire, il disposait cependant d'une force d'intervention armée et était donc appelé à jouer les premiers rôles dans toute entreprise de maintien de l'ordre. De plus, Terride

¹⁵ Il s'agit de Pierre de Bellegarde, qui fut réputé *gouverneur de Toulouse* tout au long de la décennie 1560 : cf. Pierre-Jean Souriac, "Les "urveys" affaires de la ville. Défendre Toulouse durant la première guerre de religion, 1562-1563", *Revue d'histoire urbaine*, n°3, juin 2001, p. 39-65

¹⁶ Jean-Marie Constant, *La vie quotidienne de la noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Hachette, 1985 ; Ellery Schalk, *L'épée et le sang. Une histoire du concept de noblesse (vers 1500 – vers 1650)*, Seyssel, Champ Vallon, coll. "Epoques", 1996.

¹⁷ Il existe treize montres de la compagnie d'ordonnance d'Antoine de Terride : le 13 mars, le 14 août 1559 et le 5 février 1560 à Pignerol [BnF. Fr 21525/1716, BnF. NAF 8624/13] ; le 18 décembre 1560 à Castres [BnF. Fr 21525/1732] ; le 16 novembre 1561 à Lavaur [BnF. Fr 21525/1746] ; le 18 mai 1563 à Montech [BnF. Fr 21525/1752] ; le 12 septembre 1564 et le 15 février 1565 à Grenade-sur-Garonne [BnF. Fr. 21526/1781 ; Fr. 25801] ; le 7 juin 1566, le 7 juin 1567 à Beaumont-de-Lomagne [BnF Clair. 262/1815, Fr. 21527/1837] ; le 23 avril 1568 à La Ferté-Frenay dans le Perche (camp du duc d'Anjou) [BnF. Fr 21528] ; le 24 janvier 1571 (posthume, pour payer ses hommes) à Beaumont-de-Lomagne [BnF. Fr 21531/2025].

recrutait ses hommes au sein d'une noblesse méridionale qu'il connaissait bien, qui se connaissait bien entre elle et qui composait déjà un groupe social homogène souvent unis par des liens familiaux¹⁸. Ainsi, cette compagnie lui permettait de constituer un véritable réseau nobiliaire régional lui assurant cohérence et rayonnement. Les hommes de la compagnie – hommes d'armes et archers – étaient redevables de leur place au capitaine ce qui entraînait un lien de fidélité entre-eux, mais eux-mêmes étaient susceptibles de mobiliser leur famille et d'autres proches en cas de nécessité, créant une dynamique de mobilisation militaire dans un milieu nobiliaire en fin de compte assez étendu. Ce type de compagnie était alors bien plus qu'une simple unité de combat, elle était une voie d'engagement de la noblesse locale, conférant ainsi à son capitaine un poids politique et militaire remarquable. Étant mobilisée en permanence, cette nébuleuse militaire était quasiment le seul recours pour toute opération ponctuelle de maintien de l'ordre et la seule force d'intervention rapide en cas de trouble.

Terride chercha à assumer ce rôle en se mettant militairement, lui et ses hommes, au service de la cause royale à l'irruption de chaque conflit, et ce, sans avoir été appelé par le roi. D'un autre côté, c'est ce que le roi attendait de lui et il aurait dérogé à son rang et son titre s'il était resté chez lui alors que ses contrées étaient à feu et à sang. Son premier devoir était de se mettre en relation avec les lieutenants généraux de Guyenne qui incarnaient l'autorité compétente pour toute opération violente. Entre 1560 et 1561, Burie et Monluc indiquaient dans leur correspondance avec Catherine de Médicis que Terride se trouvait systématiquement aux conseils qu'ils tenaient en Agenais pour aviser sur les décisions à prendre face aux tensions religieuses¹⁹. Venu seul ou avec ses *gens*, c'est-à-dire sa famille, ses amis ou sa compagnie, Terride se montrait prêt à servir le roi dans ce contexte difficile et le faisait savoir à ses représentants qui eux-mêmes en informaient la régente. Il alla même jusqu'à écrire à Catherine de Médicis pour signifier son bon service et indiquer qu'il était prêt à assumer d'autres commandements²⁰. C'est cette diligence qui lui valut probablement sa délégation sur Toulouse l'été suivant. Lors de la première guerre civile il se mit naturellement aux ordres de Monluc et guerroya autour de Toulouse avec sa compagnie.²¹ De même au début de la seconde guerre de Religion, à l'automne 1567, il arriva à Toulouse avec Jean de Nogaret de La Valette, où il fut cette fois-ci bien reçu par les capitouls et participa à la mise en défense de la ville durant les deux ou trois mois de reprise des conflits²².

¹⁸ Sur le rôle sociologique des compagnies d'ordonnance dans le milieu nobiliaire, voir : Laurent Bourquin, *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne au XVI^e et XVII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994 ; Nicolas Le Roux, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Paris, Champ Vallon, coll. "Époques", 2001.

¹⁹ BnF Fr 3186, f°17r : lettre de Burie à Catherine de Médicis – Burie, 11 janvier 1561 : *et aussi Monsieur de Terride qui est aussi un autre bon chevalier avecq sa compaignie qui est sur les lieux et je m'asseure qu'ilz viendroient volontiers et s'emploieront de bon cueur en cecy*. Monluc fait état de sa présence au conseil de guerre qu'il tient avec la noblesse de Gascogne avant le début des guerres en mai 1562 : Blaise de Monluc, *Commentaire*, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, 1964, p. 499-501.

²⁰ BnF. Fr. 3186, f°58r : lettre de Terride à Catherine de Médicis – Fumel, le 12 mars 1561 : *Madame, suyvant le commandement qu'il pleust au roy et vous me donner par vous dernieres lettres du mois de janvier, je me suis rendu avec messieurs de Burye et de Montluc pour le service de sa magesté et votre ainsin que lesdits seigneurs comme je croy vous en escripvent ensemble du succes des affaires de ce pays qui me gardera vous en fere plus long discours fors pour vous supplier tres humblement me commander vous bons plaisirs ausquelz j'obeyray de toute ma puyssance et n'y esperneray personne ny bien d'aussi bon cueur que je prie le createur, Madame, donner a votre magesté en tres bonne santé, tres longue et tres heureuse vie. De Fumel ce xii^e de mars 1561. Votre tres humble, tres obeyssant et tres obligé subyet et serviteur. TERRIDE.*

²¹ Monluc, *Commentaire*, *op. cit.*, p. 503 et 516.

²² Arch. mun. Toulouse, EE 12/122 : doléances des capitouls au roi sur les frais de guerre – octobre 1567.

Terride fit tout cela sans commandement royal explicite mais au nom du service au souverain : la mise aux ordres de Monluc, il l'accepta de son propre mouvement et en raison de l'aura qu'avait déjà son homologue gascon. Pour la venue à Toulouse en 1567, il répondit à l'appel des Toulousains qui le savaient fidèles à leur cause. Se mesure ici combien les guerres civiles laissèrent une autonomie d'intervention considérable à cette noblesse provinciale, y compris celle qui bénéficiait d'une compagnie de soldats. Il était alors normal que ce soit elle qui cherche le meilleur endroit où intervenir, qui cherche également à constituer une sorte de conseil de guerre avec d'autres nobles régionaux sous l'égide du lieutenant général, et ainsi à accomplir ce qu'elle jugeait être son devoir. Dans le contexte de guerre civile, cette modalité traditionnelle de maintien de l'ordre en province s'avéra insuffisante faute de moyens à la hauteur des enjeux, entraînant un deuxième visage à cet échec politique de la monarchie, celui de sa capacité à maintenir l'ordre par les structures traditionnelles d'encadrement.

En déléguant le choix des opérations aux seuls chefs de guerre présents sur le terrain et en ne les dotant pas de ressources extraordinaires, les rois de France ne permirent pas de venir à bout de ceux qu'ils jugeaient être leurs adversaires. Aucune armée extérieure à la province n'intervint en Midi toulousain, et aucun secours financier ou matériel ne fut envoyé aux combattants méridionaux. Ils firent donc la guerre par leurs seuls moyens qui étaient nécessairement limités. Terride fut envoyé par les lieutenants généraux de Guyenne en octobre 1562 devant la ville protestante de Montauban pour y faire le siège²³. S'il arriva avec un régiment de 600 hommes, ce furent les seules troupes qu'il put rassembler, soutenues par quelques canons prêtés par la ville de Toulouse, mais très insuffisantes face à l'ampleur de l'opération²⁴. Derrière les remparts de la cité quercynoise, plus de 2000 Montalbanais décidés à se défendre pas à pas. En fin de compte, les soldats catholiques abandonnèrent leur chef un mois après leur arrivée sur place devant la disproportion des forces. Terride, que Monluc jugea pour lors incompetent, dut rentrer chez lui sans avoir pu réussir son entreprise. Ce fut donc un nouvel échec personnel, mais aussi nouvel échec d'une politique répressive royale qui ne donnait pas les moyens à ses chefs de guerre de lever des armées suffisantes.

Autre facteur limitatif à cette solution de maintien de l'ordre, cette trop grande latitude laissée par le roi aux chefs de guerre locaux ne fit en fait qu'attiser les feux de la guerre civile. Terride, tout comme Monluc d'ailleurs, s'il servit le roi, il le servit essentiellement comme catholique intransigeant engagé dans une cause partisane. Ainsi, on le retrouve signataire des diverses ligues qui virent le jour en Gascogne lors de la première guerre de Religion. En mars 1563, il était à Toulouse avec les principaux chefs catholiques du lieu, signant une association d'autodéfense contre les protestants, alors que parallèlement, Catherine de Médicis était en voie de finaliser la paix d'Amboise qui réaffirmait la coexistence entre les deux confessions²⁵. Ce fidèle serviteur du roi se démarquait ainsi des attentes du gouvernement non pas au nom d'une désobéissance mûrie et justifiée, mais au nom d'un engagement militaire local où il s'était vu livré à lui-même et donc appelé à faire un choix partisan.

²³ Monluc, *Commentaires, op. cit.*, p. 573-574 ; arch. mun. Toulouse, GG 824, f°89v : envoi de soldats par la ville de Toulouse au camp de Terride devant Montauban – 20 août 1562 ; CC 2442, p. 603-604 : levée de pionniers et chevaux par la ville de Toulouse pour conduire son artillerie au camp de Terride devant Montauban – 17 et 18 octobre 1562.

²⁴ Arch. mun. Toulouse, CC 1939 : solde d'un régiment placé sous Bertrand de Comminges devant Montauban – octobre 1562.

²⁵ Arch. mun. Toulouse, AA 18/110, p. 145-146 : Traité d'association – 2 mars 1563.

Enfin, cette noblesse provinciale ne parvint pas non plus à faire respecter l'ordre décidé par le roi parce qu'elle fut elle-même déstabilisée par la scission confessionnelle qui mit à mal les réseaux d'amitiés et familiaux. Terride eut son propre frère, Géraud de Lomagne, qui fit le choix confessionnel du calvinisme, reprit son titre de seigneur de Terride à sa mort, et s'illustra derrière Henri de Navarre comme gouverneur de Montauban dans les années 1580²⁶. Il ne combattit donc jamais aux côtés de son frère. Cette situation est anecdotique, mais indique cependant les limites que rencontra la noblesse provinciale pour mobiliser ses soutiens traditionnels et les mettre au service de sa cause.

Ainsi Terride incarne une deuxième forme d'échec dans la gestion par la monarchie française des tensions religieuses des années 1560, l'échec de l'usage traditionnel des formes d'encadrement de la société, dans ce cas, la noblesse et les chefs de guerre implantés en province.

Solution militaire

Enfin, Terride incarne un troisième volet de l'échec politique de la monarchie face à l'enjeu des troubles civils : après l'échec d'une pacification par l'homme de guerre doté de pleins pouvoirs, après l'échec d'une régulation locale des violences, sa vie s'acheva sur un troisième échec, celui de la solution militaire, avec dans son cas, l'expédition de Béarn en 1569.

Les années 1568-1570 sont marquées par une série d'entreprises militaires de grande ampleur menée par les armées royales dans l'espoir de régler la question protestante par la voie des armes²⁷. Pour le nord et l'ouest du royaume, l'armée du duc d'Anjou, le frère du roi, remporta des séries de victoires importantes sur l'armée des princes protestants sans pour autant parvenir à faire la décision et imposer une paix victorieuse. Dans le sud et plus précisément dans la région toulousaine, le roi avait alors envoyé le gouverneur de Languedoc, Henri de Montmorency-Damville, avec un pouvoir de commandement extraordinaire s'étendant de la Guyenne au Dauphiné²⁸. L'objectif était simple : composer une puissante armée méridionale en fédérant l'ensemble des moyens militaires des provinces du sud et venir à bout des bastions réformés. Si cette armée vit le jour, elle ne put remplir sa mission et n'eut jamais l'efficacité espérée par manque d'hommes et d'argent. Cependant, en termes d'effort de guerre, il est important de souligner que cette fin de décennie 1560 fut le temps d'une tentative de résolution des oppositions religieuses par les armes, en donnant aux armées royales des moyens plus importants dans leur combat. Et comme à son habitude, Terride prit part à cette aventure en recevant un commandement militaire pour diriger l'armée que le roi décida d'envoyer en Béarn. Il s'agissait d'une petite principauté pyrénéenne passée à la Réforme au nom des choix politiques de sa souveraine, Jeanne d'Albret²⁹.

²⁶ Arch. dép. Tarn-et-Garonne, 1BB25, f°61 : délibérations de la municipalité de Montauban – 1585.

²⁷ James B. Wood, *The king's army : warfare, soldiers and society during the wars of religion in France, 1562-1576*, Cambridge, C.U.P., 1996.

²⁸ Arch. dép. Haute-Garonne, B 1907, f°219-220 : commission de nomination *Henry de Montmorency chevalier de l'ordre du Roy mareschal de France et son lieutenant commandant généralement es pays de Guyenne Languedoc Provence et Dauphiné* – 29 juillet 1569.

²⁹ Pour tout ce qui touche aux événements béarnais liés à l'opération de Terride, voir Nicolas de Bordenave, *Histoire de Béarn et Navarre*, Paris, Renouard, 1873 [première édition tirée du manuscrit original rédigé par ordre des souverains de Béarn à partir de 1572] ; *Le journal du siège de Navarrenx de 1569*, Victor Dubarat (ed.), Pau, Atlantica,

Pour Terride, ce commandement apparaît comme le sommet de sa carrière, une reconnaissance de son expérience et d'un service de l'Etat malchanceux mais toujours fidèle. Il reçut sa commission le 4 mars 1569 : elle stipulait clairement que Terride était envoyé en Béarn pour s'opposer aux *actions et déportements* de Jeanne d'Albret déclarée rebelle et réfugiée à La Rochelle. Il se devait dès lors de mettre sous la *protection du roi* l'ensemble de ses biens et de ses sujets afin de leur rendre leurs libertés et leurs droits. Il était en droit d'user de la force grâce à une armée que le roi autorisait de lever en cas de résistance venant de fidèles de la reine de Navarre alors assimilés à des séditeux³⁰. C'était une invasion pure et simple justifiée par une mise sous protection au nom de la préservation de la religion catholique. Terride crut que son heure de gloire était enfin arrivée : en exploitant les tensions internes au Béarn entre élite catholique et élite réformée, il mena une campagne tambour battant d'avril à août 1569. En quatre mois, il parvint à conquérir l'ensemble de la principauté sans quasiment tirer un coup de canon, les villes se rendant les unes après les autres à la seule annonce de son arrivée et grâce au travail de sape réalisé par ses alliés implantés chez l'adversaires. En s'engageant à respecter les privilèges du pays, il reçut le soutien des Etats et plaça des hommes de confiance aux postes clefs. Il butta seulement sur la citadelle de Navarrenx, place forte du Piémont pyrénéen récemment fortifiée par le père de Jeanne d'Albret et considérée comme inexpugnable. Il y mit le siège préférant affamer la place plutôt qu'y donner l'assaut, mais l'opiniâtreté des assiégés leur permit de résister plus de trois mois. Ce fut le temps qu'il fallut à Jeanne d'Albret pour lever une armée de secours confiée au comte de Montgomery : cette troupe partit de La Rochelle, traversa le Midi tout en s'étoffant et s'engouffra en Béarn aussi facilement que l'avait fait Terride trois mois plus tôt. Les protestants forcèrent alors le lieutenant du roi à lever le siège de Navarrenx, à aller s'enfermer dans la ville la plus proche, Orthez, qui fut elle aussi assiégée, mais par les armées de Montgomery cette fois-ci. Orthez ne résista même pas au premier assaut des réformés, et la ville fut prise le jour même, les chefs catholiques défaits et faits prisonniers. C'est ainsi que Terride mourut d'épuisement quelques semaines après, toujours en détention dans l'armée de Montgomery. L'expédition royale en Béarn tout comme les espoirs de gloire du capitaine gascon s'effondrèrent en moins de trois jours après quatre mois de campagne jusque-là victorieuse.

A l'image des campagnes de l'armée royale dirigée par le duc d'Anjou qui n'arriva pas à emporter la décision face aux armées réformées, l'effort militaire d'envergure engagé par ce chef de guerre fut un véritable échec et participa à la réouverture des négociations entre les partis antagonistes. La paix de Saint-Germain définit une nouvelle fois des modalités de coexistence entre les deux confessions en accordant plus de libertés aux réformés, notamment l'octroi de places de sûreté. Cette paix sanctionna l'échec d'une résolution militaire des troubles civils, échec une nouvelle fois relatif selon le camp dans lequel on se trouvait. L'exemple de Terride nous permet d'en comprendre en partie les raisons.

Une de ces raisons se trouve d'abord dans les limites intrinsèques à la mobilisation militaire du temps³¹. Terride mena une campagne de quatre mois, mais au terme d'une telle durée, l'armée qu'il commandait n'était plus que le fantôme de ce qu'elle aurait dû être. Le capitaine fut pourtant sérieux : on le voit traiter avec Toulouse et Bayonne pour obtenir des

1998 [manuscrit anonyme faisant le compte-rendu au jour le jour du siège, du 24 mai au 10 août 1569, du côté des assiégés].

³⁰ Commission de Terride pour le Béarn, transcrite dans : Pierre Olhagaray, *Histoire des comtes de Foix, Béarn et Navarre, diligence recueillie, tant des précédens historiens que des archives desdites maisons*, Paris, 1629, p. 585-588.

³¹ Pierre-Jean Souriac, *Une société dans la guerre civile. Le Midi toulousain au temps des troubles de religion (1562-1596)*, Thèse de doctorat – Université de Paris IV-Sorbonne, 2003, 3 vol.

pièces d'artillerie ; on le voit lever des hommes dans le Piémont pyrénéen ; on le voit créer une administration de son camp avec des commissaires des vivres et des payeurs de troupes³². Mais quatre mois d'opération était l'ultime limite qu'il était matériellement possible d'atteindre quant à la mobilisation des hommes au temps des guerres de Religion. Terride vit progressivement ses hommes l'abandonner, d'abord parce qu'il s'agissait pour l'essentiel de civils levés dans les campagnes environnantes et que les moissons exigeaient une main d'œuvre plus importante qui désertait les champs de combat. Ensuite, parce que l'argent finit par manquer, même s'il chercha à imposer les sommes nécessaires aux soldes sur le Béarn et la Bigorre³³. Des soldats peu aguerris, mal payés, et soucieux des cycles culturels plus que de discipline militaire, tout ceci explique l'incapacité matérielle de ce chef de guerre qui ne cessa de se plaindre de voir son potentiel opérationnel fondre comme neige au soleil dès le deuxième mois de campagne³⁴. Dans ce phénomène, il n'y avait rien d'original : des armées en opération en Midi toulousain tout au long des guerres de Religion, rares furent celles capables de dépasser les trois mois d'activité. Il y a ici un blocage structurel lié tant aux moyens matériels mis à la disposition des conflits qu'à une culture de la guerre réelle, mais limitée au sein des populations alors enrôlées sous les bannières de l'armée du roi.

Furent également décisifs les blocages liés à la situation méridionale en termes de commandement militaire. Le Midi français eut le malheur, pour la cause royale, d'être placé sous la coupe de plusieurs personnalités d'envergure : Montmorency-Damville gouverneur de Languedoc et commandant sur l'ensemble du Midi, Monluc, lieutenant général de Guyenne ou Terride en Béarn. Terride chercha à tirer son épingle du jeu et refusa d'être inféodé à l'un ou à l'autre. Si bien que lorsque le vent commença à tourner avec l'arrivée de Montgomery, il ne reçut aucune aide de Montmorency-Damville et se disputa avec Monluc au sujet des solutions à adopter³⁵. Après l'arrivée de Montgomery, Monluc aurait souhaité qu'il vienne le rejoindre en Guyenne où il se serait alors placé sous ses ordres ; Terride de son côté exigeait que Monluc vienne en Béarn le secourir et se mette sous ses ordres. Les enjeux de préséance firent qu'ils ne parvinrent même pas à se rencontrer si bien que Terride fut laissé complètement seul face à l'armée de Montgomery, avec l'échec que l'on connaît. Il n'y eut donc pas de grande armée du Midi, et les troupes protestantes ne furent quasiment jamais mises en difficulté.

Enfin, compta dans cet échec l'action individuelle de Terride et les conséquences de ses choix. Cette mission en Béarn, il l'accepta après que Monluc et le comte d'Escars l'eurent refusée. C'était un véritable cadeau empoisonné, et s'il crut y trouver le moyen d'assurer sa renommée, d'autres avant lui avaient anticipé le danger. Il fit ici une erreur d'appréciation qui lui coûta vie et réputation. De même, d'un point de vue militaire, il ne semble pas avoir prêté attention à l'arrivée de Montgomery sur ses arrières et ne prépara pas véritablement sa retraite si bien que ses canons furent saisis par l'adversaire et son repli défensif à Orthez indéfendable. Pour un chef de guerre du temps, il s'agissait d'une faute jugée

³² Arch. mun. Toulouse, EE 47 : ventes de poudre par la ville de Toulouse – 27 mars 1569.

³³ BnF., Fr. 15550 : mémoire du duc d'Anjou au seigneur de Lignerolles pour le transmettre au roi – 2 juillet 1569 : *Audit sieur de Terrides, mondit seigneur luy a escript comme ayant entendu qu'il avoyt levé le siege de Navarrins pour avoir esté habandonné de la plus grande partye des soldatz, apres avoir fait fere la monstre et payez, que incontinent apres avoir donné ordre a la seureté du pays dont il a la charge qu'il s'en vienne joindre et trouver ledit sieur maréchal Dampville avec le reste des forces qu'il aura aupres de luy et qu'il pourra mener qui ne peulvent estre que petites comme se pourra juger par la lettre de M. de Monluc.*

³⁴ Monluc, *Commentaire*, op. cit., p. 687.

³⁵ *Ibid.*, p. 690-694.

impardonnable³⁶. Il y eut donc des séries d'erreurs liées à son action individuelle qui sont indissociables de cet échec plus global. A sa décharge, précisons qu'il n'eut cependant pas les moyens d'expliquer ses choix, car ni la vie, ni les conditions matérielles de sa détention ne lui en laissèrent le temps et les moyens de les dire ou de les écrire.

Les lectures de ces échecs

Cette trajectoire de Terride nous montre bien l'impasse dans laquelle se trouvaient le roi et son gouvernement tout au long de la première décennie des guerres. L'effort de régulation d'une coexistence confessionnelle ne put porter ses fruits malgré l'envoi d'hommes à poigne, fragilisant ainsi toute solution négociée de la crise. L'encadrement régional traditionnel laissé aux chefs de guerre résidant dans leur province fut lui aussi mis en échec par une partition territoriale qui dépassa leurs seuls moyens d'intervention. Enfin, la solution brutale par l'envoi d'une armée royale d'importance dans les fiefs huguenots fut elle aussi mise en échec, soulignant les limites militaires de l'action du roi de France. Ni coexistence négociée, ni maintien de l'ordre, ni opérations militaires : la gamme des solutions possibles s'avérait ainsi réduite à néant, dépassée par la spirale des guerres civiles. Ce fut un échec global des gouvernants du royaume et de leurs relais locaux au premier rang desquels était Terride.

Ce constat d'échec invita de fait au silence. Le corps de Terride fut récupéré par sa famille et enterrée dans le tombeau de son père au monastère de Grand Selve, au cœur de ses terres patrimoniales. Sa disparition fit l'objet de quelques allusions dans la correspondance de Catherine de Médicis ou du duc d'Anjou, mais rien d'important et surtout pas de valorisation de l'action du personnage : ni tombeau, ni lamentation. A Toulouse, il n'y eut pas de cérémonies solennelles en la cathédrale comme c'était en général le cas pour les chefs de guerre méridionaux victimes de la guerre. En quelque sorte, Terride est mort comme un anonyme sans que l'on cherche à justifier son malheur par une réflexion sur la situation militaire de l'époque.

Pour Monluc, les échecs de Terride furent assimilés à d'indéniables échecs militaires liés à une relative incompétence et à un orgueil surdimensionné de l'individu. L'échec de Montauban, il l'explique comme l'échec d'un homme habitué à combattre en plein champ mais pas à mener un siège ; l'échec en Béarn, il l'explique par le manque de cohésion des forces royales et le refus de Terride de se soumettre à ses ordres³⁷. Ainsi, dans les écrits du capitaine gascon, ne figure aucune réflexion sur l'échec au-delà du seul fait militaire, persuadé d'avoir été lui-même en mesure d'asséner un coup décisif aux armées huguenotes si Terride l'avait écouté. Le silence se fit donc sur le destin tragique de Terride, comme il se fit sur les choix politiques qu'il incarna durant dix ans. Il n'y eut pas d'analyse rétrospective des limites des politiques engagées jusqu'alors, peut-être justement parce qu'on pensait que ces politiques avaient déjà exploré toutes les voies possibles de résolution des troubles.

Ainsi, quand Antoine de Lomagne mourut, les options politiques et militaires face aux troubles religieux semblaient avoir été vidées de toute efficacité. A partir de 1570, et plus surtout de 1572, s'ouvre la période la plus tragique et la plus noire des guerres de Religion, période sans véritable projet politique de résolution des troubles, caractérisée par une fragmentation du royaume en petits territoires de guerre où s'illustraient des chefs locaux

³⁶ Monluc, *Commentaires*, *op. cit.*, p.687.

³⁷ *Ibid.*, p. 575 et 693.

sans perspective générale. Il faut attendre la Ligue et l'option Henri de Navarre au milieu des années 1580 pour voir naître de nouvelles perspectives d'issues, mais elles arrivèrent quinze ans après la mort de Terride et les échecs de Catherine de Médicis. C'est bien sur le constat d'une impasse qu'il faut conclure cette trajectoire individuelle dans les guerres de Religion, impasse d'une politique remarquablement incarnée par les échecs d'un homme, impasse d'une carrière mise au service de la cause royale mais mal récompensée de sa fidélité.